

Sivom des 3B, compte rendu de la réunion ordinaire du comité syndical du 26 août 2019

Le comité syndical du Sivom des 3B, régulièrement convoqué en date du 9 août 2019, s'est réuni le 26 août 2019 à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Franck DUHOUX. Secrétaire de séance, monsieur Etienne HENRY.

Présents : Franck DUHOUX et Etienne HENRY pour Bricon, Martine CONSTANT et Marcel CHALMET pour Braux-le-Châtel, Jean-Luc BRESSON et Hervé RICHELANDET pour Blessonville.

Créations et suppressions de postes

Les contrats de différents personnels venaient à échéance. Le comité syndical a par conséquent pris les décisions suivantes:

- suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 9h30 hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 10h30. Cantine.
- suppression d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 10h hebdomadaires et création d'un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe de 13h45. Ménage.
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation territoriale de 19h30 hebdomadaires et création d'un poste de 26h hebdomadaires. Animation et cantine.
- suppression d'un poste d'adjoint d'animation territoriale suite au départ d'un personnel.
- suppression d'un poste d'Atsem principale de 2^{ème} classe de 20h30 et création du même poste.

Ecole numérique

L'Etat finance à hauteur de 50% un maximum de 7.500 euros d'équipements informatiques pour les classes. Dans ce cadre, le comité syndical a validé un devis présenté par Monsieur le président pour l'acquisition de 2 tableaux numériques et de deux ordinateurs portables. L'installation et la formation sont comprises, le tout pour un total de 9.402,95 euros hors taxes.

Sorties centre de loisirs

Le Sivom, suite à une délibération du comité syndical, prend en charge les sorties estivales du centre de loisirs à la ferme éducative de Daillancourt et à la Ferme aux escargots, chacune pour un montant de 8 euros par enfant. Coût du transport, respectivement 265 euros et 180 euros. A cela s'ajoute la location d'une structure gonflable pour 100 euros.

Natation

Monsieur le receveur de la trésorerie de Châteauvillain demandait par courrier une délibération du comité syndical avalisant les sorties scolaires à la piscine de Chaumont. Le comité prend cette délibération, affirmant qu'il soutient le développement de la natation en milieu scolaire et qu'il en assure le financement.

Restauration scolaire

L'Etat souhaite mettre en place le déjeuner à la cantine au prix de 1 euro pour la plus basse catégorie de tarifs des établissements scolaires avec une aide de 2 euros par repas. Le comité syndical, après avoir étudié la question, décide qu'il n'y a pas matière à modifier sa grille tarifaire étant donné qu'aucune famille ne bénéficie de la plus basse tarification existante.

Rentrée scolaire

Monsieur le président informe le comité syndical que 91 enfants effectueront leur rentrée le 2 septembre 2019 et que deux autres enfants sont en cours d'inscription.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le secrétaire, M. Etienne Henry